



DE ROUBAIX-TOURCOING



LE NORD manque de matériaux

PRÉCISONS LES RESPONSABILITÉS

Comme suite aux protestations émises par notre organisation syndicale contre la mauvaise utilisation du matériel fluvial, notre ami O. Deguise, député de l'Aisne, a posé la question à la tribune du Parlement...

Or, voici des faits qui justifient les déclarations de Deguise ainsi qu'il nous les a présentés...

Plus de 2000 tonnes sont destinées à la tannerie Concalon, de Roanne; 1500 tonnes à la tannerie Boirant, à Briemant; 1000 tonnes à la tannerie Berthier-Joy, à Iguerande; 1000 tonnes à la tannerie Arnel, de Roanne, et enfin 5000 tonnes de matériel de reconstruction...

Il est nécessaire de dire aussi, afin d'éclaircir la responsabilité de cette situation de reconstruction des régions libérées, que les services d'achats du matériel...

Il faut, c'est indispensable, que M. Lebroun nous écoute afin d'obtenir de ses services une intensification du trafic fluvial en faveur du ravitaillement des régions dévastées.

Un prochain article, nous dénoncera l'incurie existante dans les services des transports par eau de M. Loucheur, qui fonctionnent, eux aussi au détriment de notre région.

Combien ces constatations justifient notre point de vue qui consiste à centraliser en un seul service tous les transports fluviaux, sous le contrôle d'un sous-secrétaire à la navigation intérieure.

Nous comprendra-t-on un jour ? LOUIS LOUIS, Président du Syndicat général de la Petite Vallée.

A l'officiel Paris, 17 octobre. — Dans les P. T. T. Est nommé chef de section à Lille, téléphone M. Tardieu-Mary, commis principal à Angers, E. F. en remplacement de M. Fouliez, nommé receveur.

On fait des économies de charbon à Paris Paris, 17 octobre. — Les grandes industries ayant demandé que des économies de charbon fussent réalisées sur l'éclairage public et privé au bénéfice des usines et de la consommation familiale, la Préfecture de police remit en vigueur une ordonnance de décembre 1918 qui y est relative.

Un ingénieur tombe d'une portière Amiens, 17 octobre. — La nuit dernière, par suite de l'ouverture d'une portière, M. Dougny, 61 ans, ingénieur à la Compagnie du P. L. M., demeurant à Lyon, est tombé du train de Lille près de la gare de Buire sur l'incendie.

ESPOIR ET BUSINESS

Nous faisons du sentiment... mais nos amis font des affaires. :: ::

La discussion du traité de paix, dont la ratification est chose bientôt faite, a échauffé de véritables torrents d'éloquence...

De tout ce qui a été dit à la louange du traité, c'est qu'il ouvre à la France, à défaut de satisfactions matérielles, des espoirs considérables. Les mots d'espoir ont tenu dans la bouche des optimistes une place très décente.

Riches d'espoir nous le sommes, certes, mais c'est une monnaie avec laquelle nous aurons bien du mal de faire les affaires...

Le Chili, pendant la guerre, accumulé les minerais en quantités qui dépassent le million de tonnes. Il cherche à s'en débarrasser à des conditions fort avantageuses...

Les Allemands avaient, pendant la guerre, de gros intérêts dans les exploitations pétrolières de Gange. Il s'est formé un Comité « international » des Pétroles qui a pour but l'acquisition de ces exploitations allemandes...

Une campagne patriotique (??) dénonce avec fracas les « mines » des industriels français, qui se proposent d'acheter en Allemagne, à 75 % meilleur marché que dans leur pays, les objets qu'ils paient les chers en Amérique ou en Angleterre...

E. VERMEERSCH.

Pour Fiume libre

LES MANIFESTES DE D'ANNUNZIO Rome, 17 octobre. — On apprend qu'un message de D'Annunzio à M. Clemenceau demandait au président du Conseil français qu'il prenne l'initiative de faire déclarer libre le port de Fiume...

APPEL AUX SERBES On annonce, d'autre part, que le commandement de Fiume a fait rédiger et imprimer en langue serbe un manifeste qui sera lancé par des avions aux populations serbes.

LE PROJET DE M. TITTONI Washington, 17 octobre. — L'ambassadeur d'Italie a communiqué à M. Lansing la base de l'arrangement relatif à la question de Fiume que M. Tittoni a porté à Paris.

Un ingénieur tombe d'une portière Amiens, 17 octobre. — La nuit dernière, par suite de l'ouverture d'une portière, M. Dougny, 61 ans, ingénieur à la Compagnie du P. L. M., demeurant à Lyon, est tombé du train de Lille près de la gare de Buire sur l'incendie.

Un ingénieur tombe d'une portière Amiens, 17 octobre. — La nuit dernière, par suite de l'ouverture d'une portière, M. Dougny, 61 ans, ingénieur à la Compagnie du P. L. M., demeurant à Lyon, est tombé du train de Lille près de la gare de Buire sur l'incendie.

Un ingénieur tombe d'une portière Amiens, 17 octobre. — La nuit dernière, par suite de l'ouverture d'une portière, M. Dougny, 61 ans, ingénieur à la Compagnie du P. L. M., demeurant à Lyon, est tombé du train de Lille près de la gare de Buire sur l'incendie.

Le Traité de Paix est ratifié

Et après ?...

Le traité de Versailles a été ratifié par les Chambres. Il n'est pas parfait. Il ne donne pas au monde la sécurité contre la guerre et l'accord pas à la France la légitime réparation auxquel les l'ennemi aurait sacrifié...

Cependant, ce traité ne remédie pas aux souffrances économiques et financières devant lesquelles nous nous courbons. Le traité du 28 juin vaut ce qu'il vaut. Il est bon de dire cependant qu'il vaudra par ce que nous en faisons.

Le Sénat invite le Gouvernement à prendre contact avec nos alliés et associés en vue de rechercher avec eux les moyens d'obtenir le désarmement de l'Allemagne...

Quand on a dit, dans un discours, que la guerre nous a amputés de deux millions de travailleurs, il n'y a qu'un moyen de les remplacer, c'est de confier aux machines le soin de suppléer ce qui nous manque...

Travailler et produire, produire pour exporter et gagner de l'argent, voilà le problème. Nous avons été incapables de gagner la paix ?

Ch. DEBRÈRE, Sénateur du Nord.

UNE LETTRE DU GÉNÉRAL PERIN A PROPOS DE L'ÉVACUATION DE LILLE

Monsieur le Rédacteur, Dans le « Pays » du 12 octobre 1919, je lis le traité suivant d'un article du « Réveil du Nord » qui ignore la date...

de banque ou 100 francs vaut 300 francs (sans qu'à Londres il ne vaille que 65 fr et 59 francs à New-York. Les relations intellectuelles et commerciales ont peu à peu disparu d'ailleurs des moyens de production de l'influence française au delà du Rhin...

Le projet relatif au fonctionnement des écoles dévastées ; Le projet relatif à deux francs l'indemnité de gestion aux caisses de secours ; Le projet relatif à l'engagement de dépenses au titre de reconstruction industrielle dans les départements victimes de l'invasion ; Le projet relatif aux indemnités de séjour des fonctionnaires de l'enseignement technique et des P. T. T. ;

Le projet relatif à l'attribution des prix de vente et la répression des spéculations illicites sur les loyers ; Le projet relatif à la loi relative au logement et à l'hygiène des logements ; Le projet relatif à l'extension du port de Dunkerque ;

Le projet relatif à l'attribution des prix de vente et la répression des spéculations illicites sur les loyers ; Le projet relatif à la loi relative au logement et à l'hygiène des logements ; Le projet relatif à l'extension du port de Dunkerque ;

Le projet relatif à l'attribution des prix de vente et la répression des spéculations illicites sur les loyers ; Le projet relatif à la loi relative au logement et à l'hygiène des logements ; Le projet relatif à l'extension du port de Dunkerque ;

ÉCHOS

LE PÉPIN Que fait-on chez nous du pépin ? Il n'est pas question du parapluie, que cet automate nous a déjà obligé à sortir souvent. Le duc de Caré a confié à la Revue Mondiale que le gouvernement américain a l'idée d'utiliser les pépins de raisins de Californie...

LES MYSTÈRES DE NEW-YORK Grand Roman Cinéma Américain Adapté par-PIERRE DECOURELLE

A la Chambre

UN RECORD DEVITESSE

Quinze projets de loi votés sans débats en une seule après-midi

Paris, 17 octobre. — La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Deshayes. Les députés sont très peu nombreux.

M. LOUCHEUR répond à une question posée par M. Ernest Lafont au sujet des mines de l'Alsace-Lorraine. Le C. A. M. adopte sans débats un grand nombre de projets de lois et de propositions, notamment :

Le projet relatif au fonctionnement des écoles dévastées ; Le projet relatif à deux francs l'indemnité de gestion aux caisses de secours ; Le projet relatif à l'engagement de dépenses au titre de reconstruction industrielle dans les départements victimes de l'invasion ;

Un grand débat financier à propos d'un petit crédit

La Chambre, ayant encore à son ordre du jour, dans l'ordre de la discussion, l'amnistie, le projet de loi ouvrant un crédit de 200.000 francs pour la réorganisation des circonscriptions de la Seine, plusieurs membres de l'Assemblée, notamment MM. Grodet et André Lefebvre, et le Ministre des Finances, ont échangé des observations sur ce projet.

M. André LEFEBVRE monte à la tribune et fait un long discours sur la politique financière du gouvernement. Il apporte des précisions impressionnantes sur les difficultés auxquelles se heurte le Parlement...

M. KLOTZ monte à la tribune et remercie M. Lefebvre d'avoir terminé en affirmant sa confiance dans les crédits de la France et dans sa richesse. Le Ministre déclare que nous devons 30 milliards dont la moitié aux Etats-Unis, mais il fait ressortir que la France est le plus grand créancier qui existe au monde.

M. André LEFEBVRE, après Jean BON, répond en quelques mots au Ministre des Finances qui lui réplique à son tour.

La Chambre adopte le projet en question.

Un banquier en fuite Paris, 17 octobre. — Sur mandat de M. Borgeaux, juge d'instruction, M. Barré, commissaire aux délégations judiciaires, s'est rendu aujourd'hui, pour perquisitionner, à la Banque Auxiliaire Parisienne, 19, rue Taibout, en vertu d'une plainte, contre un nommé Ganet, âgé de 25 ans, qui a pris la fuite lundi dernier.

L'amoureuse allemande

était trop "crampon"

C'est pourquoi je l'ai tuée

« C'est dit au juge d'instruction. » Guédin, l'assassin d'Annapes.

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. le juge d'instruction Deiale a procédé hier matin à l'interrogatoire du meurtrier de l'Allemande Maria Otto, Charles Guédin.

Ces interrogatoires, qui ont eu lieu en présence de l'avocat de l'inculpé, M. Moilly, commencent à peine hier, et se prolongent jusqu'à près de midi. C'est dire avec quel soin il est mené.

Les renseignements recueillis sur le meurtrier de Maria Otto ne sont point mauvais. La police a pu établir que jusqu'à l'âge de douze ans il fréquenta l'école des Frères de la doctrine chrétienne, à Annapes, et qu'il était un élève de qualité de « gamin » dans des tanneries et tanneries dans la région. A 18 ans, il s'engagea pour quatre ans dans un régiment d'artillerie de Douai.

Un service terminé, il fut domestique chez un loueur de voitures, travailla dans une brasserie, et enfin chez un marchand de vin. Guédin se maria deux fois. De sa première épouse qui lui perdit très vite, vers 1908, il eut un enfant. De son union avec sa seconde femme, qui n'était autre que la servante du docteur D., naquirent deux autres enfants.

Après avoir été interné dans divers camps, on l'envoya dans celui de Louban (Suisse), d'où il fut libéré en 1914. Il se rendit à Metz, où il eut un sursis. Guédin trouva néanmoins cet emploi peu guerrier, et obtint trois citations. C'est de là, comme à tous autres, seront naturellement cotés.

Il n'est pas de rappeler ce qu'il advint à la garnison de Metz. Fût prisonnier au même titre que ses camarades, notre homme fut envoyé en Allemagne.

Après avoir été interné dans divers camps, on l'envoya dans celui de Louban (Suisse), d'où il fut libéré en 1914. Il se rendit à Metz, où il eut un sursis.

Il n'est pas de rappeler ce qu'il advint à la garnison de Metz. Fût prisonnier au même titre que ses camarades, notre homme fut envoyé en Allemagne.

Après avoir été interné dans divers camps, on l'envoya dans celui de Louban (Suisse), d'où il fut libéré en 1914. Il se rendit à Metz, où il eut un sursis.

Il n'est pas de rappeler ce qu'il advint à la garnison de Metz. Fût prisonnier au même titre que ses camarades, notre homme fut envoyé en Allemagne.

Après avoir été interné dans divers camps, on l'envoya dans celui de Louban (Suisse), d'où il fut libéré en 1914. Il se rendit à Metz, où il eut un sursis.

Il n'est pas de rappeler ce qu'il advint à la garnison de Metz. Fût prisonnier au même titre que ses camarades, notre homme fut envoyé en Allemagne.